

Disclaimer :

The Competition DG makes the information provided by the notifying parties in section 1.2 of Form CO available to the public in order to increase transparency. This information has been prepared by the notifying parties under their sole responsibility, and its content in no way prejudices the view the Commission may take of the planned operation. Nor can the Commission be held responsible for any incorrect or misleading information contained therein.

COMP/M.5055 - AXA / KLEPIERRE / ANNECY COURIER

SECTION 1.2

Description of the concentration

Le projet d'Opération notifié consiste en l'acquisition par AXA et Klépierre du contrôle conjoint d'Anncy Courier, actif sur lequel Klépierre exerçait un contrôle exclusif avant l'Opération. L'Opération constitue une concentration au sens de l'article 3.1 du Règlement sur concentrations.

Les parties à l'Opération sont :

- **AXA**

Le groupe AXA est actif dans le domaine des services de protection financière. Sa filiale AXA REIM est spécialisée dans la gestion d'actifs immobiliers en Europe et dans le reste du monde. AXA REIM assure la gestion de la société SCI Vendôme Commerces dont le capital est détenu par diverses filiales du groupe AXA.

- **Klépierre**

Klépierre est une foncière contrôlée par le groupe bancaire BNP Paribas, spécialisée dans la gestion de centres commerciaux en Europe.

- **"Anncy Courier"**

Anncy Courier est un centre commercial situé dans l'agglomération d'Annecy. La surface du centre commercial – d'environ 19 000 m² - rassemble un Monoprix (5 515 m²); MU intérieures, tels que FNAC (2 658 m²), H&M (2 260 m²), Sport Leader (900 m²), Terre & Ciel (544 m²), Résonnances (470 m²); 33 boutiques; un parking (750 places) et un cinéma (Décavision, 10 salles). Le centre est géré par la société de gestion de centres commerciaux Ségécé, filiale de Klépierre.